



Retrouvez ce bulletin sur [oslon.fr](http://oslon.fr)

Mairie ☎ : 03.85.96.56.71

10 rte de St Germain du Bois 71380 OSLON

email : [oslon@wanadoo.fr](mailto:oslon@wanadoo.fr)

**Février 2024**

**Bulletin municipal n°63**

## *Édito*

Chères lectrices, chers lecteurs,

La Municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La santé est la première de nos préoccupations, aussi nous nous sommes engagés dans une réflexion collective relative au désert médical et aux recherches de solutions pérennes.

Notre engagement sera aussi guidé par l'inscription d'actions écologiques et de développement durable.

Bonne lecture,

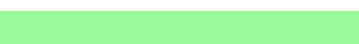
Le Maire

Yvan NOEL

Il n'y a plus de sommaire dans votre bulletin mais un code couleur pour indiquer le thème de l'article.

Prenez plaisir à feuilleter et découvrir votre bulletin !

Animations passées : 

Animations à venir : 

Informations : 

Travaux : 

Associations : 

Recette : 

## Repas d'automne JPPO



Le 28 octobre 2023, à l'initiative de l'association JPPO, 38 personnes ont eu le plaisir de se retrouver pour un moment chaleureux autour d'un repas d'automne. Les tables de la salle de restauration scolaire étaient pour l'occasion recouvertes de nappes jaunes superbement décorées par les adhérentes avec des produits de la nature et du jardin. Pendant l'apéritif composé d'une Marquise et de bons petits fours, le tout fait maison, le Président Christian BESSARD a fait son discours de bienvenue en faisant découvrir les bienfaits du jardinage et les projets de l'association. "Nous sommes tous bénévoles, très actifs et très heureux de vous accueillir aujourd'hui" a-t-il fièrement dit avant de laisser la parole à Monsieur le Maire. Ce dernier n'a pas manqué de remercier vivement l'association pour ses actions sur la commune, "une belle réussite,

d'autant plus que le projet de l'aménagement de l'aire Nature et Loisirs avance" a-t-il précisé.

Pour commencer le repas, une soupe au potiron a été servie accompagnée de croûtons maison à l'ail, certains ont demandé du rab ! Le plat de consistance, servi à l'assiette, se composait de rôti à la basquaise accompagné de tagliatelles fraîches et de ratatouille réalisée avec les légumes du JPPO. Pour accompagner tout ça, le vin, blanc et rouge ainsi que le Crémant proposés venaient de la maison VENOT de MOROGES. Maxime VENOT a aidé à la plantation de la vigne et donne de bons conseils pour la taille. A l'heure de "faire 4 heures", une assiette de 3 fromages a été servie. Est ensuite arrivé le dessert : une belle part de millet de courge et une pomme Canada cuite au four ont apporté la note sucrée à ce repas d'automne avant de laisser la place au café et ses douceurs...

Un grand merci à tous les bénévoles et particulièrement à Frédéric, "le super cuisinier pro du JPPO".

En 2024, en plus d'ouvrir ses droits d'adhésion aux oslonnais, suite à un changement de ses statuts, l'association peut accueillir les habitants des communes voisines.

## Commémoration 11 Novembre

Comme à l'accoutumée, la cérémonie s'est tenue de bon matin à OSOLON. Monsieur le Maire a procédé à la lecture du texte du secrétaire d'État attaché au ministre des armées, s'en est suivi un dépôt de gerbe et une minute de silence en hommage aux soldats tombés pour la FRANCE.

Les participants ont été invités à prendre un verre de l'amitié accompagné de brioche.



## Soirée sans télé

De nouveau, nous nous sommes retrouvés pour une soirée sans télé le 24 novembre, moment convivial où petits et grands se sont réunis autour de jeux ludiques connus ou méconnus c'est là l'enjeu en plus de la bonne humeur.

Accompagnée de boissons et de gaufres cette soirée a été une réussite.



Venez nombreux à notre prochaine édition le 23 mars pour un nouvel échange !

## Réunion publique énergies renouvelables

Le mercredi 6 décembre une réunion publique sur les énergies renouvelables a accueilli 46 participants.

L'objet de cette réunion était de présenter la loi sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). La France est en retard sur ses objectifs en matière de renouvelable et il convient de décliner à l'échelle de notre

commune quelles sont les pistes envisagées. Il s'agit d'un engagement sur 5 ans. Les choix de la Municipalité ont été validés lors de cette réunion publique à savoir : favoriser la mise en place de la géothermie pour les constructions neuves, développer le photovoltaïque ou le solaire thermique sur le domaine public comme privé, utiliser le bois en tant qu'énergie. Les autres sources d'énergie n'ont pas été retenues.

## Concert de Noël

Le rendez-vous annuel du concert de Noël a une nouvelle fois rencontré un franc succès le samedi 9 décembre.

Dans la salle Serge BUGAUD, bien au chaud alors que le temps était exécrable, les spectateurs ont profité d'un moment de douceur dans une ambiance d'avant-goût des fêtes de fin d'année. Sous la direction de Sandrine et Gilbert DRIGON, 40 chanteurs et musiciens, adultes et enfants de l'école de musique et de l'association "Accordéons, Musique et Chants" ont offert au public le fruit de leur travail après plusieurs

semaines de répétitions. Les chansons, interprétées en français ou en anglais, ont été présentées par Anne-Marie RECORDON, permettant ainsi d'en connaître l'histoire.

Le temps a passé bien vite et comme de coutume, la soirée s'est terminée par l'incontournable "Petit Papa Noël" et bien sûr, la visite du Père Noël avec ses papillotes.



## Téléthon des 5 communes



Malgré le mauvais temps de ce samedi 09 décembre, les manifestations prévues pour le Téléthon des 5 communes ont bien eu lieu à LANS. Il fallait juste être courageux pour braver les intempéries en extérieur. La soirée a été festive et très appréciée de tous les convives.

Le nouveau coordinateur de secteur, Gilles SEINGER a pris le flambeau cette année. Il a été épaulé par Philippe DENY, coordinateur départemental et entre autres par Annie MARCHAND. Il s'est entouré de bénévoles sans lesquels les actions seraient très difficiles ou quasi impossibles à réaliser.

Le bilan définitif des dons et manifestations 2023 (8 895 euros) est en progression par rapport à 2022 (8 055 euros), il restera à intégrer fin février les promesses de dons à l'AFM (Association française pour la Myopathie) par le biais du 36.37 ou internet (Chiffres fournis par commune par l'AFM).

Pour mémoire L'AFM s'est battue pour faire reconnaître des maladies délaissées par les pouvoirs publics et mal connues des médecins et des chercheurs.

Aujourd'hui, une véritable révolution de la médecine est en marche à travers le monde. Elle change le monde des maladies rares et sauve la vie d'enfants autrefois condamnés.

Nous pouvons faire un don à n'importe quelle période de l'année, il suffit :

- d'ouvrir le site officiel en ligne [don.telethon.fr](http://don.telethon.fr)
- par téléphone au 36 37 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)
- par SMS au 92 007 (don prélevé directement sur votre facture opérateur mobile).
- lors d'une animation dans votre commune, pendant le Téléthon

Lorsque vous faites un don à l'association, vous avez la possibilité de bénéficier de réductions d'impôts.

Continuons à nous mobiliser. Même si chacun donne une petite somme, cela fait avancer la recherche.

En 2024, le rendez-vous est pris à EPERVANS du 06 au 07 décembre.

## Repas de Noël



Les enfants sont venus nombreux pour déguster le repas de Noël, très excités par la venue du PERE NOEL. Il fallut attendre le dessert pour que celui-ci apparaisse et distribue des papillotes à chacun ainsi que prendre note de tous les souhaits de cadeaux.

La liste fut longue mais voila !! ont-il été sage ?

## Cérémonie des vœux

Vendredi 26 janvier, à la salle Serge BUGAUD, s'est déroulée la soirée des vœux de la Municipalité à laquelle, nouveauté 2024, tout Oslonnais pouvait participer après s'être inscrit en Mairie.

Elus et anciens élus, représentants de la Gendarmerie, du SDIS, de la paroisse, des anciens combattants, des donneurs de sang, ceux des associations de la commune, commerçants, artisans ainsi que la presse locale avaient été conviés.

En préambule, M. le Maire a communiqué les données 2023 concernant la population à savoir le nombre de naissances : 12, de mariages : 1, de décès : 4 et celui des nouvelles familles arrivées sur la commune : 15 ; merci à celles qui ont fait l'effort de répondre favorablement à l'invitation.

Un rappel a ensuite été fait des moyens d'information à disposition de tous au-delà du secrétariat de Mairie : l'application CITYKOMI, les bulletins trimestriels, le site internet "oslon.fr", le support interactif en façade de la Mairie.

M. le Maire a ensuite remercié toutes les personnes qui œuvrent d'une façon ou d'une autre pour la commune : agents territoriaux, élus, membres du CCAS, associations, bénévoles de la bibliothèque, corps enseignant.

Mme Patricia DUPERRON, secrétaire de Mairie ainsi que Mme Rachel PERNOT ont toutes deux été mises à l'honneur pour leur nombre d'années d'investissement l'une au service de l'équipe municipale, sa carrière se terminant en 2024, l'autre au sein du CCAS avec 4 mandats à son actif.



Les présidents des associations ou leur représentant ont ensuite été invités à présenter leurs activités :

Au Fil des ans (Juliette BUGAUD), Ambiance & loisirs (Sandrine DELOGET), Gymnastique volontaire (Cécile VADOT), Amicale Pétanque (Christian PERRIN), Amicale des chasseurs (Patrick BUGAUD), Bouilleur de cru (Patrick BERNARD), L'école de Musique Gilbert DRIGON et AMC : Association « Accordéons Musiques et Chants » (Gilbert DRIGON), Rucher pédagogique oslonnais APIPARC (Yves RONDELET), Jardin Pédagogique Partagé Oslonnais (JPPO) (Christian BESSARD), Bibliothèque Service communal (Marie-Christine NATELLI)



Après avoir remercié les Services du Grand Chalon pour leur soutien financier, technique, la gestion des compétences transférées ainsi que les agents du Syndicat Mixte du Chalonnais pour leur expertise éclairée, les grandes lignes des réalisations 2023 et des projets 2024 ont été données non sans rappeler que les financements qui viennent également des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, SYDESL) permettent aussi de limiter le reste à charge communal.

### Réalisations 2023

Engagement des travaux de rénovation de l'école, extension de l'éclairage public du parking des ateliers municipaux, réalisation du terrassement sur l'Aire Nature & Loisirs, entretien des voiries, aménagement accès Maison des Associations et aires de stockage aux ateliers, pose d'une barrière automatique, apposition du logo en façade de la Bibliothèque, raccordement de canalisations gaz vert issu de l'unité de méthanisation COMETH d'ALLEROT, mise en place première tranche de vidéoprotection bâtiments et domaine public, achat d'un camion benne et d'un tableau d'affichage interactif, réparation des dégâts grêle du 3 juin 2022, sécurisation route de Lans au droit de la traversée de la raie du moulin, étude du projet de sécurisation et d'aménagement de la RD 678.

### Projets 2024

Phase 2 des travaux de rénovation de l'école, plantation d'arbres et arbustes sur l'aire Nature et

Loisirs et autres travaux, ajout d'un auvent adjacent à la Maison des Associations, aménagement d'un chemin pédestre entre impasse Grand cour et impasse des capucines, mise en actions de la sécurisation RD 678, suivi du projet d'aménagement pavillonnaire « Terre de Bourgogne », réalisation de la deuxième tranche de vidéo protection, sécurisation de l'accueil Mairie, enfouissement des réseaux rue Vigne renard, étude des travaux de ruissellement...

### Manifestations 2024 :

Au-delà des manifestations courantes (théâtre, concerts, journée citoyenne, fête de l'école) qui animent la Commune, une exposition d'art le 29 septembre a été annoncée.

Avant de conclure et de présenter ses vœux, M. le Maire a partagé avec l'assemblée son plaisir à gérer la commune au quotidien avec les agents municipaux à qui il a renouvelé tous ses remerciements pour leur travail ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal et du CCAS pour leur engagement à ses côtés sans oublier les conjoints pour leur soutien et leur tolérance face aux absences répétées.

Comme de coutume, la soirée s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un verre accompagné de douceurs salées et sucrées, moment pendant lequel chacun a pu profiter du diaporama préparé pour l'occasion par Aline ROUSSEAU, merci à elle.



## Rénovation énergétique École bâtiment E (Maternelle)



C'est au rythme d'une réunion de chantier tous les mercredis matin à 9h15 que nous suivons l'avancement de la rénovation énergétique des locaux de la Maternelle avec l'architecte et les artisans.

**Où en sommes-nous ?** Les travaux d'électricité, de plomberie, de maçonnerie, de charpente et de pose de fenêtres et portes sont conformes au planning. 2 difficultés : la première sur le choix de l'isolant en rupture d'approvisionnement en début de chantier et la seconde sur la pose de la peinture extérieure avec des intempéries et un calage difficile sur le choix des couleurs. L'isolation et la pose du placoplâtre se terminent enfin.

**Que nous reste il à faire ?** La repose du chauffage et des plafonds suspendus est lancée suivie des peintures intérieures ainsi que la mise en place de la ventilation double flux et la réfection du toit plat au-dessus du dortoir. Les travaux de la cour maternelle se dérouleront début février avec la pose d'une nouvelle clôture et une haie. Beaucoup de finitions nous attendent pour les 4 semaines restantes. La nouvelle entrée maternelle sera opérationnelle pour la rentrée de Mars

**Quand installe-t-on les nouvelles classes ?**

Le samedi 24 février, nous ouvrirons les portes des nouvelles classes et commencerons le transfert du



matériel. Cela se poursuivra tout au long de la seconde semaine des congés scolaires.

**Et la suite ?** Début Mars, nous rénoverons la seconde phase du chantier avec le bâtiment D (classe CP, CE1, CE2, préau et toilettes) ainsi que la végétalisation de la cour primaire. Une cour d'école temporaire sera aménagée au City Stade.

Nous vous attendons nombreux le samedi 24 février pour visiter les locaux rénovés ou pour nous donner la main pour le transfert du matériel.

## Remplacement canalisation eau potable

Suite à la rénovation de l'école, la société EHTP réalise des travaux de remplacement de canalisation d'eau potable qui se trouve dans la cour de l'école primaire. Une déviation de la circulation est mise en place de la mairie. Les véhicules doivent emprunter la rue pièce au roux

et l'ancienne route de chalon pour arriver sur la RD678 et inversement. Place de la mairie, une voie reste accessible à la circulation pour aller vers le parking des ateliers.

Des infos sur le déroulement des travaux sont disponibles sur Citykomi.

## Toit mairie

Des travaux sont prévus sur le toit de l'avancée de la mairie, les vitres et joints n'étant plus étanches et créant de nombreuses fuites dans les bâtiments. La société BACHELIER a installé un

échafaudage pour réparation et prévoit le remplacement du vitrage par une charpente traditionnelle avec une couverture en tuiles.

## Empoisonnement

Le point d'eau oslonnais du Réza a été approvisionné de 75 kg de poissons livrés par la société Coopépoisson (gardons, carpes, brochets, sandres).

La carte de pêche pour l'année 2024 n'a pas été augmentée, elle reste donc à 10 €.

Pêche à la truite les 6 et 7 avril.

Ouverture de la pêche fixée le 8 avril au 28 décembre.



## Entretien paysager

Courant février l'abattage et la taille des arbres se trouvant sur le domaine public seront réalisés (devis en cours). D'un très grand volume et d'une

certaine hauteur, ils peuvent créer dégâts et accidents. Pensez aussi à entretenir vos limites de propriété (arbres, haies, végétaux).

## Harcèlement scolaire



Les municipalités de OSLON CHATENOY EN BRESSE et LANS et le service Santé et Handicap du Grand Chalons vous invitent à participer à un spectacle : « Bruits de

trottoirs, Silences de couloirs » par la compagnie des Totors. Cette animation aura lieu le 9 février à 20h à la salle Serge BUGAUD.

Elle sera suivie d'un temps d'échange pour dire **NON** au harcèlement scolaire.

## Santé mentale

Dans le cadre de la santé mentale une randonnée est organisée au départ du parking de la Roseraie le 10 février à 14h30.

Lors de l'inscription sur place, il sera proposé d'écrire sur un post-it ce qu'évoque pour chacun la santé mentale.

Cette marche d'environ 2 à 3 km et demi autour de la roseraie se terminera par un échange sur la santé mentale avec les participants et les professionnels.

Pour clôturer ce moment de réflexion un temps de convivialité sera offert sous la tente de réception du golf





## Théâtre

Nous vous donnons rendez-vous le 10 mars à 16 h salle Serge BUGAUD pour une représentation théâtrale.

Des tranches de vie à savourer...

A découvrir !



## TaxiRoox71

Cédric TONNEAU, un ch'ti originaire de Lens (62), s'est déclaré artisan taxi à OSLON depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Il souhaitait depuis ses 18 ans, exercer ce métier de taxi, pour lui c'est pour aider son prochain et comme il adore conduire c'est la profession idéale.

Il a passé son examen de conducteur professionnel et juste après avoir eu sa carte il a travaillé en 2022 dans l'entreprise de Taxi spécialisé pour les personnes à mobilité réduite « La Vie Plus Facile » pendant un an à SAINT MARCEL.

Il a ensuite signé début septembre 2023, le rachat d'une des 2 licences des taxis Matisse (anciennement situés à LANS) dont il a domicilié le siège social à OSLON avec une ADS (autorisation de stationnement) à CHÂTENOUY-EN-BRESSE ainsi qu'une autre à OSLON donnée par M. le Maire.

La deuxième licence ayant été rachetée par un de ses confrères, tous deux se partageant l'ancienne liste de clients.

Cédric se donne environ deux ans pour se faire une nouvelle clientèle sur OSLON.

Il intervient pour des transports conventionnés CPAM, dans les gares TGV, aéroports, déplacements privés (restaurants, bowling...), 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, dans toute la France.

Il se réserve quand même quelques heures de repos !



A vos téléphones si vous cherchez un taxi, il fera tout son possible pour vous être agréable et honorer votre demande.

Nous lui souhaitons une bonne et longue route.

A partager sur vos réseaux ou de bouche-à-oreille.

Il est joignable au 06 72 20 74 19 et par mail à [taxiroox71@hotmail.com](mailto:taxiroox71@hotmail.com)



## Participation citoyenne

Cette dénomination se substitue à l'appellation « voisins vigilants », ce dernier dispositif a été mis en place par une société privée proposant des prestations payantes aux municipalités.

La participation citoyenne est constituée par des administrés volontaires en lien avec la gendarmerie. Ce dispositif vise à développer une culture de la prévention de la délinquance.

Par la collecte des faits observés, ces personnes concourent à l'élucidation des infractions par recoupement des différents témoignages et des enquêtes de voisinage.

Une dizaine de personnes réparties sur le territoire communal constitue ce collectif.



## Communiqué de la Gendarmerie

L'application Ma sécurité a remplacé les informations éditées sous Panneau Pocket.

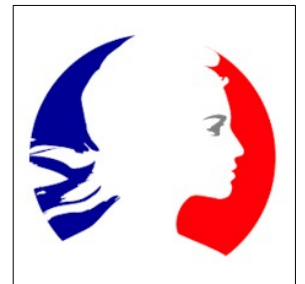
Elle est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement, cette application accompagne les citoyens selon leur préoccupation sécuritaire et administrative.

Ma sécurité est une application mobile qui facilite les échanges avec la Gendarmerie et la Police.

Plusieurs thèmes sont abordés :

- Les services de pré-plaintes et de signalements en ligne ;

- L'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne ;
- L'ensemble des numéros d'urgence ;
- Les actualités et notifications d'urgence ;
- Les actualités et notifications locales qui vous concernent ;
- Un service Tchat 24h/24 et 7j/7 avec un fonctionnaire des forces de l'ordre ;
- Etc.



## Arnaques par sms

Faites attention aux rappels individuels pour retard de paiement ou information sur primes alléchantes ...

Des tentatives d'escroqueries sont multiples et de plus en plus difficiles à identifier. Ces manipulations ont pour but de récupérer au-delà du simple fishing, vos informations personnelles ou données bancaires.

Pour exemples :

- Le retard de paiement d'une amende ; (Agence Nationale de Traitement des Infractions – ANTAI) ;
- L'indemnité carburant ou coup de pouce 100 €, la tentative est créée par des arnaqueurs qui usurpent l'identité de la

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) ;

- La Vignette Crit'air est également dans la visée des malfaiteurs.

A l'origine de ces arnaques, observez les adresses complètes, les indications « https » vous renvoient sur des sites sécurisés.

Les sites officiels des ministères finissent toujours par [gouv.fr](http://gouv.fr).

Dans tous les cas, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires et en cas de doute, contactez votre banque.

Vous pouvez signaler ces escroqueries sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr).

## Informations



Le Grand Chalon propose de mettre à disposition des ménages des composteurs à prix réduit. Depuis 2012, 400 composteurs par an ont été installés. La loi de 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire impose à chaque ménage de s'équiper d'une solution de compostage à partir du 1er janvier 2024. Le Grand Chalon accélère le

déploiement des composteurs. En 2023, ce sont 1200 qui ont été vendus. Une animation aura lieu le samedi 9 mars à 10h30 en présence du maître composteur. L'équipement sera proposé à tarif préférentiel Gd Chalon : 10€ au lieu de 15€ pour un équipement d'une valeur de 100€. Inscription obligatoire sur le site [www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr) (Mes Démarches) ou par téléphone au 03 85 43 37 65

**Au printemps, on sera des pâquerettes !**

- RÉDUIRE SES DÉCHETS**  
Près de 30% de biodéchets restent dans les ordures ménagères résiduelles d'un habitant chaque année
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SOL DE SON JARDIN ET EMBELLIR SON HABITAT**  
Le compost constitue une véritable source de nutrition pour les plantes, les arbres et le potager
- FAIRE DES ÉCONOMIES**  
Certains déchets verts peuvent être facilement valorisés, cela évite des déplacements en déchetterie et permet de bénéficier d'un engrais naturel gratuit.

**DES FORMATIONS SONT ORGANISÉES**  
Venez vous former près de chez vous et acquérir un composteur pour 10 euros (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public)

**Le 9 mars 2024 à 10h30**  
à OSLON  
Parking Atelier Municipal (4B Place de la Mairie)

## JPPO

L'association Jardin Pédagogique Partagé Oslonnais donne à tous les habitants d'Oslon et des communes voisines la possibilité de jardiner. Les novices apprennent et les expérimentés échangent, les outils sont fournis. Le Jardin est collectif.

La municipalité a mis à disposition 455 m<sup>2</sup> de terrain en 3 parcelles. Une serre maraîchère de 27 m<sup>2</sup> y est implantée.

Venez nous rencontrer au jardin les jeudis et/ou samedis matin, nous pourrions échanger et/ou faire du troc de légumes frais. Les enfants des écoles font également des découvertes lors des ateliers sur le jardin ou en intérieur. Parents, venez participer, vous êtes invités !

Pour nous contacter ou connaître les jours et horaires des réunions : lors de nos activités sur le jardin, au 06 71 02 97 02 (Christian BESSARD), en mairie ou voir panneau d'affichage du JPPO.



## Ambiance et Loisirs

L'association Ambiance et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2024 en espérant qu'elle sera placée sous le signe de la bonne humeur et la convivialité, valeurs qui sont chères à notre groupe .



Tout au long de l'année, oslonnaises et oslonnais sont conviés aux diverses manifestations proposées comme c'est encore le cas pour 2024.

Nous vous invitons à noter le carnaval des enfants et le loto ces 3 et 4 février, la soirée dansante du 16 mars, notre vide grenier courant mai et bien sûr, notre traditionnelle fête de l'école jumelée à celle de la musique le 22 juin !

Si l'ensemble de nos manifestations a pour but principal de financer les projets de l'école, nous tenons à rappeler que l'association est ouverte à TOUT oslonnais qui le souhaite, quel que soit le degré d'implication qu'il peut apporter.

Comme le dit l'adage " seul on va plus vite mais ENSEMBLE on va plus loin"... alors n'hésitez pas et venez faire un petit bout de chemin avec nous.

Nous profitons enfin de cet article pour remercier une fois encore l'ensemble des nos membres mais également la municipalité pour leurs aides précieuses et multiples tout au long des années passées, de celle en cours et espérons-le, celles à venir.

## GV

L'association Gymnastique Volontaire Section OSOLON a conservé sa dénomination depuis sa création en 1993. Ce nom pourrait faire penser à des activités "vieillottes", mais ne vous y fiez pas.

Le bureau a su dynamiser son expansion et maintenir la convivialité au sein des membres de l'association.

Aujourd'hui, ce sont 45 adhérents hommes et femmes, de 17 à 69 ans, qui participent à des séances sportives deux fois par semaine.

Nous faisons du renforcement musculaire, du cardio-hit, du step, de la zumba, des séances de relaxation...

Nous avons fait appel à deux jeunes coachs sportifs qui animent les cours et nous rappellent que certains muscles existent...

L'implication du mouvement sportif dans les relais associatifs permet de rassembler des sportifs, des bénévoles et des professionnels pour faire rayonner le sport.

A l'aube de l'année olympique et paralympique à laquelle la France se prépare, l'activité physique et sportive est mise en avant pour :

- ses bienfaits sur la santé,
- le plaisir du sport
- et bien sûr, le lien social.

La Mairie d'OSOLON et le Grand Chalon soutiennent et valorisent la pratique sportive afin de favoriser l'attractivité de l'agglomération et prévoir une source d'épanouissement.

Sportivement vôtre.

## Une mouche qui fait du mal à nos cerises

Le cerisier a quelques farouches ennemis : la *Rhagoletis cerasi* et la *Drosophila suzukii*, deux mouches un peu monomaniaques qui ne s'attaquent qu'à cet arbre sans défense et lui mènent la vie dure.

Lorsque les cerises passent du vert au jaune, les femelles de ces insectes viennent pondre sans vergogne leurs œufs sur le fruit. Elles assurent ainsi le gîte et le couvert à leur progéniture, charmants petits asticots qui naissent au bout de quelques jours avec le bonheur de trouver une cerise bien fraîche en cadeau de bienvenue. Les morfales se glissent alors dans le fruit pas défendu pour le croquer à souhait, sans se soucier des dégâts qu'ils occasionnent. Pour éviter que la cerise ne prenne la mouche, la stratégie est de privilégier les variétés précoces, comme la Burlat, la Summit ou la Noire de Meched, qui sont faiblement ciblées par ces prédateurs, contrairement aux espèces tardives, comme la Cœurs-de-pigeon, la Bigarreau Napoléon, ou la Reverchon.

Ne plantez pas votre cerisier près d'espèces odorantes qui attirent les mouches.

En fin d'hiver, épandez du sulfate de fer sur l'arbre pour détruire les pupes (stade intermédiaire entre l'état d'asticot et celui d'imago).

Piégez les insectes pondreurs ! Il s'agit d'un moyen simple et plus écologique car il n'affecte pas les insectes utiles à la biodiversité. Pour cela, utilisez des cartons jaunes gluants spécifiques aux mouches et suspendez-les aux branches lorsque les cerises sont jaunes (il faut environ trois pièges sur un petit cerisier).

Vous pouvez utiliser aussi des pièges à phéromones (hormones sexuelles) qui attirent les insectes

Autre astuce : le piège habituellement utilisé contre les guêpes, qui consiste à utiliser une bouteille en plastique, et d'insérer un liquide sucré et gluant à l'intérieur qui va les attirer et les piéger.



## Recette : Les Gougères

Pour 6/8 personnes :

Temps de préparation : 20min

Cuisson : 30min Th6 (210°)

Ingrédients :

- 1/4l d'eau
- 1 pincée de sel
- 100g de beurre
- 150g de farine
- 4 ou 5 œufs (selon leur grosseur ...)
- 150 g de gruyère râpé

Préchauffer le four.

Faire chauffer l'eau, le beurre et le sel dans une casserole.

À ébullition, ajouter la farine sans cesser de remuer jusqu'à la formation d'une boule.

Hors du feu, ajouter les œufs un à un.

Puis le gruyère râpé.

Sur une plaque anti adhésive, déposer de petites boules en vous servant de 2 cuillères à café.

Mettre au four et surveiller votre cuisson!

Si besoin les laisser sécher un peu dans le four éteint. Régalez vous !



## Attention aux chenilles processionnaires

Ce n'est pas pour rien qu'elles sont classées nuisibles, ces larves de papillons de nuit ! Leurs poils sont en effet très dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques pouvant engendrer entre autres, en cas de contact :

- Irritations des voies respiratoires,
- Eruptions avec démangeaisons,
- Conjonctivites, inflammations des muqueuses (langue animaux).

Selon les conditions météorologiques, on les trouve principalement de janvier à avril pour la chenille du pin et d'avril à juillet pour celle du chêne.

Selon l'Anses, rapport de juin 2020, au moins 1300 cas symptomatiques d'exposition à ces chenilles aux poils urticants ont été recensés par les Centres antipoison (CAP) entre 2012 et 2019.

### Pour se protéger

- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés. Leur déplacement en file indienne attire l'attention des enfants.

- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.

- Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles.

- En balade, portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour.

### Comment réagir en cas d'exposition

- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112.

- En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaisons...) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin

- En cas de suspicion d'exposition, prenez une douche et changez de vêtements.

- Si vos animaux sont touchés, consultez sans tarder un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

Notez que ces chenilles sont également une menace pour les arbres.

Pour renforcer la coordination des actions de prévention et de lutte, un Observatoire a été mis en place depuis juin 2021 par le ministère chargé de la Santé en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie. Retrouvez tous les outils, informations et dernières actualités concernant ces chenilles sur le site internet de l'[Observatoire des chenilles processionnaires](#) et sur les réseaux sociaux



## L'mot du Glaud'

Dépeu mait'nant bentôt 15 ans, tous les 3 moués j'vous écris su l' bulletin municipal aveu mon patois de Theurey. Ces 3 darrère an nées Valérie m'baye les idées, j'ai pu ranqu'à écrire 2 ou 3 mots mais j'ai fait le teu, j'ai envie d'me mettre en retraite complète. Y' est donc le daré coup qu'vous liez mes conneries dans ce bulletin et j' crei ben qu'la «Val'rin» va faire pareil mais y'es soué qui vous y dira après. Donc le «Glaud» vous dit à revouère en songeant qu'un ou des autres prendront noute place aveu l' même ou un article différent.



## L'mot d'la Val'rine

Qu'ment l'Glaud vint de vous y écrire, y'est not darrère prose. Y nous a fait ben piaiji de vous fare un article pendant quéques temps. Y'est pas touje facile de trouver des idées quand on connaît pas prou de mots en patois apeu pour y'écrire, y'est brament un casse tête ! De ce co, auj'dheu, je vous dis atout à revouère. J'tins à vous rassurer, j'vas continuer à guédié un oeil su l'Glaud ; qu'men j'seus sa référente au CCAS, j'vas aller bouère un jus vé soué apeu la Ginette de temps en temps !

*Depuis maintenant bientôt 15 ans, tous les 3 mois, je vous écris sur le bulletin municipal avec mon patois de Thurey. Ces 3 dernières années, Valérie me donne les idées, je n'ai plus qu'à mettre quelque mots mais j'ai fait le tour, j'ai envie de prendre ma retraite définitive.*

*C'est donc la dernière fois que vous lisez mes conneries dans ce bulletin et je crois savoir que la «Val'rine» va me suivre mais elle vous en dit plus à la suite.*

*Donc le «Glaud» vous dit au revoir avec l'espoir qu'un ou des autres prendront notre place avec la même ou une rubrique différente.*

*Comme le Glaud vient de vous l'écrire, ceci est notre dernière prose.*

*Cela nous a fait bien plaisir de faire un article pendant quelques temps.*

*Ce n'est pas toujours facile de trouver des idées quand on ne connaît pas assez de mots en patois et puis pour l'écrire, c'est vraiment un casse tête !*

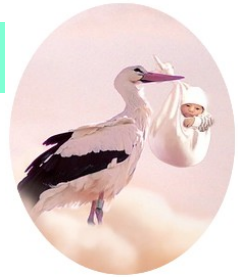
*De ce fait, aujourd'hui, je vous dit également au revoir.*

*Je tiens à vous rassurer, je vais continuer à garder un oeil sur le Glaud ; comme je suis sa référente au CCAS, je vais aller prendre un café vers lui et Ginette de temps en temps !*

## A vos agendas

- Du 18 janvier au 17 février : Recensement de la population
- 3 février : Carnaval A&L à 15h
  - 4 février : Loto A&L à 14 h (ouverture des portes à 13h)
  - 9 février : Spectacle animé par LES TOTORS à 20h
  - 24 février : "Samedi citoyen scolaire" (réaménagement classes) date à confirmer
  - 9 mars : Animation Composteur aux ateliers à 10h30
  - 10 mars : Théâtre à 16h organisé par le CCAS
  - 14 mars : Inclusion numérique atelier Pix de 9h30 à 11h
  - 16 mars : Soirée dansante A&L 19h30
  - 18 mars : Rendez-vous numériques de 13h30 à 16h30
  - 22 mars : Soirée sans télé à 19 h organisée par le CCAS
  - 24 mars : Repas des Aînés (animation G. DRIGON)
  - 6-7 avril : Pêche à la truite organisée par l'amicale des chasseurs
  - 11 avril : Inclusion numérique atelier découverte de l'intelligence artificielle de 9h30 à 11h

## État civil



**Naissances :** BERGUIGA Manel née le 10 décembre  
JAY Elie née le 11 décembre

**Décès :** Mme Marie-France DESPLANCHES veuve JEANNIN (76 ans) le 21.01



**Erratum** concernant des dates de naissances erronées sur le précédent bulletin  
YANG Suly née le 21 septembre et non le 27  
LEBRUN Élea née le 3 octobre et non le 11

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

✂.....

Nom : \_\_\_\_\_, Prénom : \_\_\_\_\_

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----